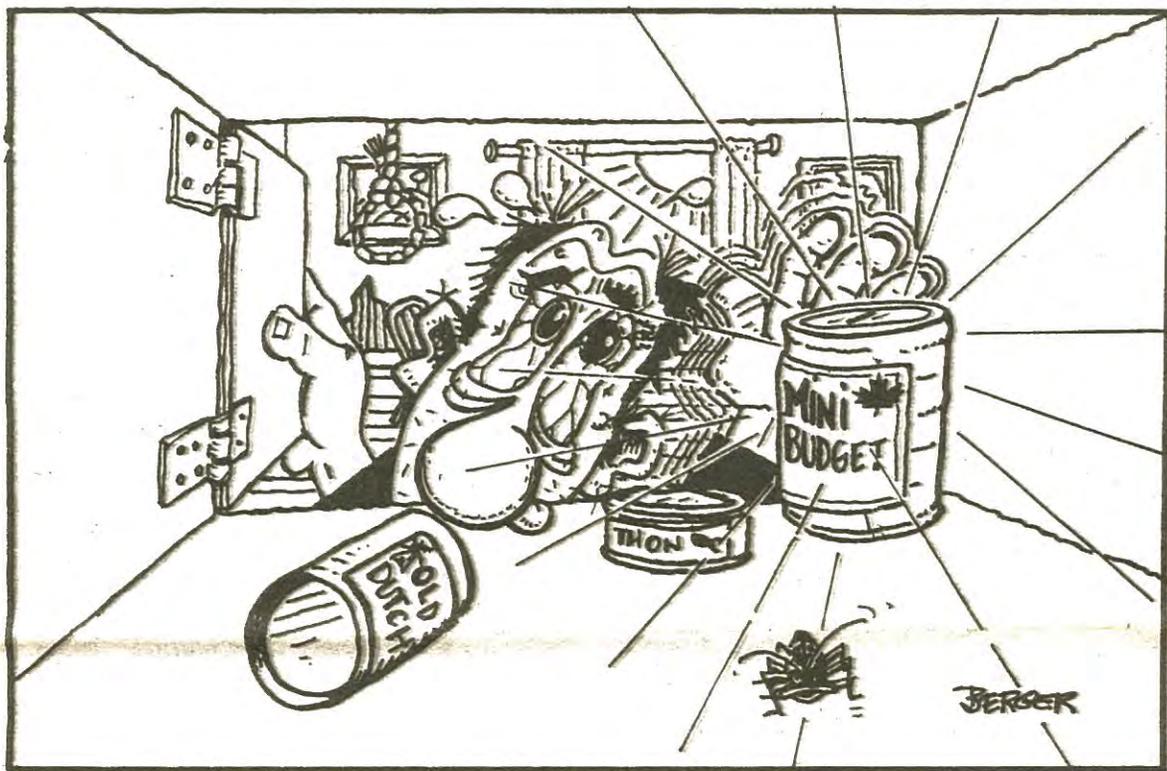


Toujours la même question

VOTER, QU'EST-CE QUE ÇA DONNE???



Dessin : Pierre Berger

Mon voisin n'ira pas voter en novembre, il paraît qu'il n'a pas de gardienne, mais en réalité il ne croit pas que son vote pourrait changer quelque chose. Il dit que tous les gouvernements se valent : que ce soit l'un ou l'autre qui gagne, ce sera du pareil au même, comme on dit, c'est changer un bonnet blanc pour un blanc bonnet.

La dernière fois qu'il a voté, son parti favori lui avait promis des changements qu'il n'a pas faits. Bien sûr, certaines choses sont allées dans le sens souhaité, mais pas dans sa direction : le gouvernement a préféré soulager d'autres gens que lui. Faut dire que mon voisin n'est pas bien riche; peut-être a-t-il des revenus un peu supérieurs à 10 000 \$ par année, « ce n'est pas un gros levier pour soutenir sa famille », qu'il dit! Je suis son voisin et mon cas est semblable au sien, mais je n'ai pas de marmots, je suis un peu plus libre de manger à ma faim...

Tanné de la politique ou des politiciens...

Je comprends que mon voisin soit tanné de la politique mais je me dis que si on ne s'occupe pas un peu, ce sont les autres qui vont le faire à notre place et, bien sûr, je ne pourrai pas les blâmer de faire ce qu'ils veulent. Même si les partis ne bougent pas bien vite dans ma direction, je vais quand

même aller poser mon X devant le nom de quelqu'un, la personne que je pense la meilleure ou le parti que j'apprécie le plus actuellement. Je me dis que le droit de vote c'est un droit de citoyen, et l'un des seuls qui laisse encore la liberté de choisir.

« Mon député »

Des fois, les résultats des élections sont serrés dans certains comtés comme on a vu la dernière fois dans notre région. Si tous ceux et celles qui ne vont jamais voter y étaient allés cette fois-là, le résultat aurait peut-être été différent. Peut-être que j'aurais une job, que mes impôts seraient moins élevés et que le député viendrait plus souvent voir ce qui se passe dans mon coin... De toute façon, ne pas aller voter c'est donner raison aux plus forts; je veux qu'ils sachent au moins que je ne suis pas d'accord. Je sais ce que je vais dire à mon voisin : « Voilà ce que ça donne; dépêche-toi d'aller voter. Ça presse! »

Pierre Beauchesne, citoyen

- SOMMAIRE -

Les élections sont dans l'air	p. 2
La politique ou l'art de se défilé	p. 2
Comment les analphabètes font-ils pour voter?	p. 3
Assurance-emploi : pas de remboursement en vue ...	p. 3
Le libre choix pour les femmes, pas trop populaire ..	p. 3
Les femmes et les revendications canadiennes	p. 4
L'art de nous faire oublier par les partis	p. 5
Un portrait régional	p. 6
Démocratie en péril	p. 7
Pauvreté : en parler ou l'éliminer?	p. 8

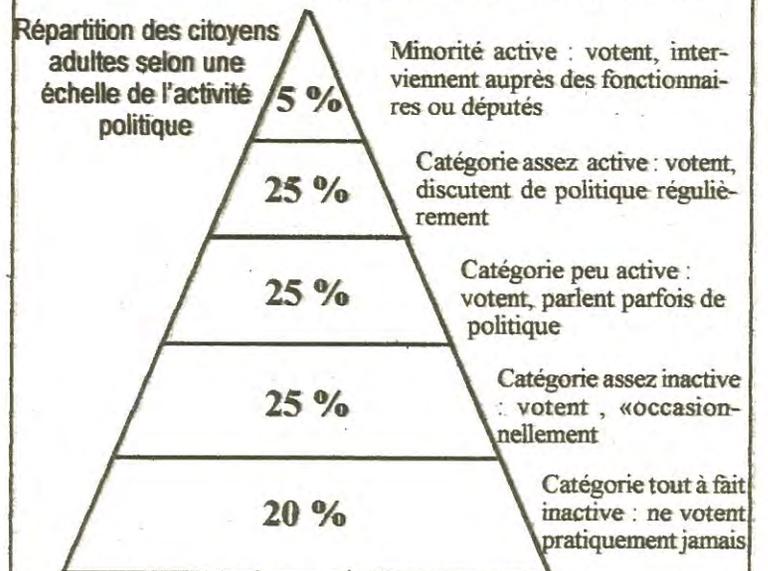
Et la fierté démocratique?

NOTRE CITOYEN Pierre Beauchesne est allé voir dans les statistiques si d'ordinaire les abstentions sont assez nombreuses pour influencer les résultats : lors d'élections générales, 45 % des citoyens et des citoyennes ne votent que « occasionnellement » ou « pratiquement jamais ». Quasiment la moitié de la population...

QUELQUES DONNÉES HISTORIQUES : en 1867, il n'y avait que les riches et les scolarisés (de sexe masculin), soit 15 % de la population, qui votaient aux élections générales. Mais en 1899, on a aboli les restrictions fondées sur la fortune et l'éducation pour accorder ce droit à tout homme âgé de 21 ans et plus, soit 29 % de la population.

ET AU QUÉBEC ce n'est qu'à partir de 1940 que le pourcentage de votants-es est passé au-dessus de 53 %, avec le droit de vote des femmes. Depuis 1963, ça se poursuit : vote aux jeunes de 18 ans, aux juges, aux prisonniers et aux handicapés mentaux, de sorte qu'en l'an 2000, environ 70 % de la population va exercer ce droit. C'est un gros progrès, et gagné de chaudes luttes!

ÇA A BIEN L'AIR qu'il n'y a pas plus de gens qui votent qu'il y a un siècle! Lorsqu'une moitié vote pour X et l'autre pour Y, ça divise même le 55 % de votants en deux..., ça laisse imaginer qu'avec le vote des « pas intéressés-es », un parti pourrait prendre le pouvoir...



Directeur général des élections du Québec, Manuel des connaissances, octobre 99

-- ÉDITORIAL --

Élections

OÙ L'ART DE SE DÉFILER

Bon, encore en campagne électorale. L'équipe d'Entrée Libre a décidé de ne pas prendre position pour un parti quelconque. Cependant, loin de nous l'idée de ne pas prendre des positions politiques, bien au contraire. Nous vous invitons donc à partager certains questionnements sur la base de ce que nous pourrions appeler « l'éthique politique », et ce, tant pour nos élu-e-s que pour nous, électeurs et électrices...

Et une fois élu...

Débutons par quelques questions touchant certaines réalités actuelles de la « vie politique » en lien avec le désintéressement d'une large part de la population face à la politique en général. Ne serait-il pas temps d'effectuer des changements importants dans notre type de représentation, particulièrement par l'implantation du « scrutin à la proportionnelle »? D'autre part, quand un-e député-e veut changer d'allégeance politique en cours de mandat, pourquoi n'y aurait-il pas obligatoirement de nouvelle élection dans le comté concerné? Pourquoi ne serait-il pas obligatoire que chaque candidat-e soit choisi-e par l'assemblée d'investiture du parti dans la circonscription concernée? Pourquoi ne permet-on pas aux électeurs et électrices de révoquer son-sa député dans la mesure ou un pourcentage X de ces personnes le demandent? Pourquoi...? Et vous, lecteurs et lectrices, quelles seraient vos suggestions???

Et nous, comme responsables...

Mais si nous sommes d'accord pour améliorer davantage les « moeurs politiques et électorales » en termes de processus et de représentation, nous évaluons que l'ensemble des citoyens et citoyennes ont aussi leur part de responsabilité dans l'état actuel de la situation.

À cet égard, plusieurs questions peuvent être soulevées en rapport à notre responsabilité individuelle et collective. Mis à part la période électorale, quelles énergies mettons-nous pour nous « occuper » de la politique? Quand une décision politique ne fait pas notre bonheur, prenons-nous le temps de la faire savoir à notre député ou au ministre concerné? Nous mobilisons-nous collectivement pour faire changer la situation? Si nous trouvons que les partis politiques existants sont « tous pareils », que faisons-nous pour en bâtir un à notre image? Étant donné que plusieurs aspects de notre vie en communauté découlent d'orientations et de décisions politiques, en parlons-nous « sérieusement » avec nos enfants et nos proches? À part voter, quel geste politique avons-nous posé depuis un an?

Coupables ou responsables???

Pour nous, il semble évident que les facteurs responsables du désintéressement et du désabusement actuels face à la politique sont partagés à travers l'ensemble des citoyens et citoyennes de la « cité ». On peut toujours rejeter la faute sur d'autres (surtout sur la gent politique elle-même), ce qui est la solution la plus facile... Pour sortir de cet état, nous faisons donc appel à l'ensemble de la population pour que celle-ci s'occupe activement de la politique parce que, comme dirait l'autre « de toute façon la politique s'occupe de nous ». Et, en passant, la politique ne se limite surtout pas aux campagnes électorales. Cependant, ne banalisons pas cet espace démocratique gagné de haute lutte, bien au contraire, servons-nous-en!!! Alors, à nous de jouer.

Le Collectif d'Entrée Libre

** Scrutin à la proportionnelle : les partis politiques sont représentés au Parlement en proportion du nombre de voix exprimées dans la mesure où ils atteignent le minimum fixé (ex. : 5 %)

Vous avez le choix!!!



Caricature : Pierre Berger

Y'a comme une odeur de...

C'était dans l'air. En fait, depuis le mois de juin.

Depuis que le Reform s'est sabordé et que l'Alliance est née de ses cendres; depuis que Stockwell a pris la place de Preston; depuis que la jeunesse et la fougue ont pris le dessus sur la croulance et l'inactivité. Et ça, ça fait peur. Un vieux quasi septuagénaire qui voit venir un jeune dans la cinquantaine a deux choix : se prendre pas mal d'avance et espérer tenir le coup ou bien se tasser et laisser la place.

Ça ne sent que ça

C'était dans l'air mais, cette semaine y'est venu une grosse wiff, un peu plus forte et concentrée qu'avant. Y'a Tobin qui a lâché son rôle de « Premier » à « New Foundland » pour aller lécher le cul à Ti-Jean. Y'a Paul qui dépose un mini-budget où il distribue de l'argent du sur-surplus dans un moment de folie magnanime (qu'il regrettera sûrement plus tard). Y'a Chrétien qui trouve de l'ar-



Dessin : Pierre Berger

gent dans ses bas à donner au Québec et à l'Ontario (par hasard à ces deux là) pour améliorer les infrastructures. Y'a les Libéraux qui « oublie » (parce qu'en Chambre pour voter des lois déjà votées) de se présenter à une rencontre avec le Vérificateur Général du Canada qui blâme sévèrement le Développement des Ressources Humaines pour leurs « petites faveurs » et la gestion des subventions aux Wal-Mart, club de golf et autres entreprises majeures de Shawinigan.

C'était dans l'air, mais là ça sent pas mal drôle. Ça doit

être les agriculteurs qui font de l'épandage de fumier dans leurs champs. Mais, attends donc! Y'est bien trop de bonne heure pour l'épandage pis le fumier ça sent pas mauvais à ce point. Mais, d'où peut bien venir cette odeur de merde, de pourriture et de charogne? Ha ben câliss! Il doit y avoir des élections. Ça sent la campagne électorale. Nous ferions mieux de prendre notre mal en patience parce que ça va être dans l'air pour un gros mois et qui sait, un autre quatre ans après...

Zoltan Buki

Journal communautaire bimestriel



187, rue Laurier, local 317 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Tél. : 821-2270

Courriel : Entre@aide-internet.org

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Beauchesne
Fannie Brisson
Dominique Desautels
Normand Gilbert
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Fannie Brisson

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Claire Bédard
Mylène Boisvert
Zoltan Buki
Luce Cardinal
Ghislaine Beaulieu
Yvonne Bergeron
Janvier Cliche
Line Marcoux
Romuald Martin
Marie Toupin

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution : Distribution publicitaire Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution *gratuite* délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.



Un semblant de réforme à l'assurance-emploi

Les bonbons de Chrétien: Ouach!

Le gouvernement Chrétien ment honteusement à la population canadienne

Il a menti lorsqu'il a imposé la réforme de l'assurance-chômage en 1996, en prétendant faire de cette loi un régime meilleur et plus accessible alors qu'il s'appretait à faire l'inverse. Il a encore menti à la population canadienne le 28 septembre dernier lorsqu'il a déposé un projet de Loi, supposément pour améliorer le régime de l'assurance-emploi alors qu'il n'en était rien. Vos bonbons M. Chrétien ont un goût d'amertume... Croyez-vous, M. Chrétien, que les nouveaux parents ont les moyens financiers de vivre un an avec 55% du revenu brut malgré un seul délai de carence de deux semaines (2 semaines d'attente) et à 600 heures de travail pour y avoir droit? NON!

Enrobage douteux

Les bonbons de M. Chrétien sont d'une belle apparence, mais leur composition plus que douteuse : un ramassis de vieux restes rassis dont personne ne veut mais qui ont été roulés dans du sucre pour mieux nous les faire avaler. On en a plein le dos de vos nananes. En plus, si on se fie à vous, vos bonbons donnent mauvaise haleine et ne présage rien de bon.

Les bonbons, M. Chrétien, ça donne des caries. Quand on parle d'un régime sain d'assurance-emploi on parle d'un seul critère universel d'admissibilité à 350 heures de travail, un plancher minimum de 35 semaines de prestations et un taux de

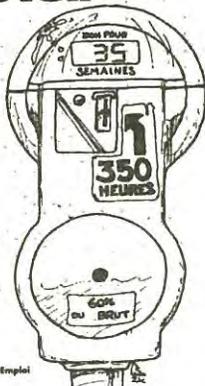
ASSURANCE-CHÔMAGE

Nous exigeons :

Un minimum de 35 semaines de prestations à 60% du salaire brut

Admissibilité : 350 heures de travail

MASSE Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi (réseau québécois)



prestations à 60%! Pour conclure, je vais vous l'expliquer encore une fois monsieur le Premier Ministre : les bonbons ça finit par tomber sur le coeur tandis que de bonnes habitudes de gestions durent toute la vie.

Claire Bédard

Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie

En campagne électorale fédérale

L'avortement n'est pas un thème populaire, mais...

L'avortement n'est pas un thème populaire, mais il demeure essentiel et incontournable. Une Québécoise sur trois vivra en moyenne un avortement dans sa vie (Statistiques Canada). Malgré sa décriminalisation il y a maintenant 30 ans, le droit à l'avortement reste illusoire car ces services ne sont pas accessibles à toutes les femmes. De plus, ils sont constamment sujets à des remises en question à cause d'une politique de droite de plus en plus présente.

Après des gains significatifs en matière de services d'avortement au Québec, nous constatons, depuis une dizaine d'années, une diminution importante de ces services. La forte baisse du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) a peut-être réduit le déficit fédéral du Parti Libéral mais à quel prix? Des Centres hospitaliers ont fermé leurs services d'avortement et d'autres ont cessé de pratiquer des interruptions de grossesse de deuxième trimestre. Seulement quatre régions au Québec offrent les services complets d'avortement. Le sous-financement des services d'avortement a des conséquences directes sur les femmes. En plus de

devoir attendre, dans certains endroits, plusieurs semaines pour obtenir un avortement, le tiers des femmes n'ont d'autre choix que de se tourner vers les cliniques privées où il en coûte entre 175 \$ et 900 \$ pour un avortement.

Montée de la droite

Un fait tout autant inquiétant est la montée de la droite ouvertement anti-choix. Pour la première fois depuis des lunes, un chef de parti, Stockwell Day de l'Alliance canadienne, se positionne contre l'avortement et ouvre même la porte à un possible référendum sur la question s'il est élu Premier Ministre du Canada le 27 novembre prochain.



Archives : Collectif pour le libre choix

Nous profitons donc de la campagne électorale pour faire un rappel aux candidats et candidates concernant notre revendication principale qui fait également partie des revendications de la Marche mondiale des femmes : nous demandons des services d'avortement gratuits, accessibles, de qualité et répondant aux besoins de toutes les femmes.

Luce Cardinal

Collectif pour le Libre Choix de Sherbrooke

Sources : Fédération du Québec pour le planning des naissances. *L'avortement une réalité incontournable, un service essentiel.* Mai 2000; Desmarais, Louise, *Mémoire d'une bataille inachevée : la lutte pour l'avortement au Québec.* Édition trait d'union, Québec, 1999, p. 22

Les personnes peu scolarisées ont-elles vraiment le droit de voter?

Une Canadienne ou un Canadien sur cinq éprouve de sérieuses difficultés à lire et à écrire. Ces personnes peu scolarisées ont bien sûr le droit de voter, mais cela représente un casse-tête, car bien souvent elles ne peuvent pas décoder leur bulletin de vote par elles-mêmes. Dans ces conditions, il n'est pas rare qu'elles s'abstiennent tout bonnement d'aller voter, ou qu'elles votent à peu près au hasard.

L'article 347 de la Loi électorale stipule pourtant que les personnes incapables de marquer elles-mêmes leur bulletin de vote peuvent recevoir de l'assistance lorsqu'elles se présentent aux urnes. Malheureusement, peu de personnes connaissent l'existence de cette procédure. De plus, même si cette disposition de la loi était connue, il est probable que bien des personnes peu scolarisées n'y auraient pas recours, car les étapes à suivre pour s'en prévaloir sont franchement humiliantes. En effet, pour recevoir l'assistance prévue, une personne peu scolarisée doit déclarer sous serment qu'elle ne peut remplir son bulletin de vote sans aide, et ce, devant un certain nombre de personnes, et vraisemblablement, en plein bureau de vote! Ensuite, elle doit se rendre à son isolement en compagnie de ces quelques personnes, qui sont : le scrutateur ou le secrétaire du bureau et un électeur de la même circonscription ou l'ensemble des représentants. Voilà une opération qui n'est pas des plus discrètes!

« Rien de mieux qu'un élément visuel pour éclairer nos élu-e-s »



Archives : Entrée Libre

Et pourquoi pas des éléments visuels???

Il existe pourtant une solution beaucoup plus simple pour permettre aux personnes peu scolarisées d'aller voter sans aide : des bulletins de vote comportant des éléments visuels, soit les sigles des partis politiques, soit les photos des candidats ou encore les deux.

Au Québec, l'ajout d'éléments visuels aux bulletins de vote avait été recommandé en 1994 par le Directeur général des élections, monsieur Pierre F. Côté. Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation avait également revendiqué la même chose, qu'il s'est vu finalement refusée. Les raisons invoquées étaient la non-urgence de cette modification et les coûts trop élevés qu'elle entraînerait.

Il s'agissait pourtant d'assurer à 20 % des électrices et électeurs un accès plus facile et moins gênant aux bureaux de vote!

Et les bulletins de vote, lors d'élections fédérales, ne comportent pas d'éléments visuels non plus. À l'approche de ces élections, nous aimerions sensibiliser nos élus à l'importance d'effectuer cette modification. Ah oui! Et nous voudrions aussi souligner le courage de toutes les personnes peu scolarisées qui iront quand même voter cette année.

Fannie Brisson

Les partis fédéraux en élection

L'ART DE NOUS FAIRE OUBLIER POUR...

Depuis le déclenchement des élections fédérales, un des sujets abordés par l'ensemble des partis est l'utilisation des énormes surplus budgétaires du gouvernement en place. Pour Solidarité Populaire Estrie (SPE), cette question demeure importante car elle est le miroir du type de société nous étant proposé par les partis politiques traditionnels en élection. Or, pour SPE, la question de l'utilisation des surplus budgétaires doit être située dans un contexte plus large.

Je me souviens...
de ne pas oublier...

Premièrement, tout en reconnaissant que l'amélioration de la situation économique favorise la bonification des budgets gouvernementaux, SPE rappelle que l'atteinte du déficit zéro (et maintenant des surplus budgétaires) a été rendue possible principalement par les coupures drastiques dans les programmes sociaux (santé, éducation, etc.) et les services publics, la mainmise éhontée (pour ne pas dire carrément du VOL) sur les surplus à l'assurance-chômage (faussement appelé «assurance-emploi»), évalués à plus de 30 milliards, et par le transfert de certaines responsabilités vers d'autres paliers gouvernementaux.

Deuxièmement, il nous semble tout à fait «odieux et cynique» de promettre des baisses d'impôts, particulièrement «rentables» pour les plus riches, alors que les plus pauvres ne touchent presque rien de ces faramineux surplus

budgétaires et que les programmes sociaux ont des besoins plus que criants. On n'a qu'à penser à la santé et aux services sociaux pour s'en convaincre... Et comme les plus pauvres ont, proportionnellement, contribué davantage à l'atteinte du déficit zéro que les plus riches, ne serait-il pas logique et sensé qu'ils profitent davantage de la présente situation? Entendons-nous bien, SPE n'est pas contre toute baisse d'impôts dans la mesure où des efforts importants et adéquats auront été faits pour les plus pauvres, où les services sociaux et les services publics en général ne seront plus en crise et où les baisses d'impôts seront dirigées vers les contribuables à bas et moyens revenus.

Concrètement, à divers niveaux, les partis politiques laissent entendre que la baisse des impôts devrait être au centre de l'utilisation des surplus budgétaires. SPE attire cependant l'attention des

lecteurs et lectrices sur le fait qu'aucun parti ne semble prévoir une augmentation des sommes dévolues aux personnes assistées sociales dans le cadre du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux (TCSPS).

D'un parti à l'autre :
musique différente
- même chanson

Ne pouvant faire ici le tour des différents programmes des partis politiques, SPE tient à souligner seulement quelques éléments présents dans ces derniers. Pour le parti Libéral, le mini-budget nous indique clairement ses orientations : les plus riches bénéficieront de l'abolition de la surtaxe de 5 %, les contribuables gagnant entre 60 000 \$ et 100 000 \$ verront leur taux d'imposition diminuer de 3 %, la classe moyenne de 2 % et les moins fortunés auront «la chance de profiter» d'une faramineuse baisse de 1 %. Le ministre Martin aurait très bien pu inverser cet ordre, mais... Et ce n'est



Dessin : Rebélles, numéro 47, hiver 2000

pas fini. Paul Martin prévoit abaisser de 66 % à 50 % les «gains en capitaux» (en clair, les profits sur des placements) qui seront imposés. Bref, les plus riches auront davantage d'argent disponible (provenant de la baisse des impôts) pour investir dans différents capitaux et faire des profits, dont 50 % ne seront pas imposés! Et que dire de la baisse des impôts sur le profit des compagnies qui passent de 28 % à 21 %? Martin a pensé d'abord et avant tout à ses amis les riches et non aux plus démunis de la société !!!

Pour l'Alliance canadienne, son intention d'établir un seul taux d'imposition à 17 % relève d'une vision qui bafoue carrément la justice fiscale. Pour SPE, l'imposition d'un taux unique est de nature régressive et non de nature progressive. En clair, le fait d'avoir plusieurs taux et d'imposer davantage les mieux nantis relève d'un principe élémentaire d'équité visant une répartition plus équitable de la richesse collective.

Quant au Bloc Québécois, il nous semble suivre la tendance actuelle quand il suggère que 49 % des surplus soient affectés à la réduction d'impôts et seulement 7 % à la santé et l'éducation. Et même si ce parti suggère une hausse appréciable des sommes dévolues au TCSPS, il

n'y a rien de clairement identifié concernant l'aide sociale, (incluse dans le TCSPS). De plus, élément peu connu du public, le Bloc suggère « d'établir un consensus pour que le gouvernement du Québec conserve les recettes de la TPS et renonce au TCSPS » !!! (Voir à cet effet le document *Regard sur la pauvreté* - p.17 produit par le Bloc Québécois en novembre 1999.) SPE demeure sceptique devant une telle proposition puisqu'elle semble surgir de nulle part et qu'aucun débat important sur les impacts réels et possibles d'un tel « troc » n'a eu lieu au sein de la société québécoise. Pour les autres « grands » partis, nous y reviendrons à une autre occasion.

Miroir, miroir...

Pour nous, il est de plus en plus clair que la fiscalité est le miroir de la société. En conséquence, l'existence d'une justice fiscale ne peut exister que dans une société baignée de justice sociale. En ce sens, SPE appelle l'ensemble de la population à se mobiliser non seulement en période électorale mais à longueur d'année pour en arriver à une société basée sur la justice sociale.

Janvier Cliche
Ghislaine Beaulieu
Yvonne Bergeron
Normand Gilbert
du Comité fiscalité de SPE

Questions potentielles pour les candidats

Pourquoi l'ensemble des partis politiques ne prévoient-ils pas clairement, dans le cadre du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, une augmentation des sommes allouées directement à l'aide sociale?

Pourquoi le Parti libéral, sur la question de la baisse des impôts, privilégie-t-il les plus favorisés de notre société et non l'inverse ???

Pourquoi le Parti libéral ne prévoit-il pas clairement, dans le cadre du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, une augmentation des sommes allouées directement à l'aide sociale?

Pourquoi le Parti libéral ne reconnaît-il pas que les sommes prélevées sur la paie des employés, tout comme les contributions des employeurs, doivent demeurer dans la caisse de l'assurance-chômage et servir aux fins pour lesquelles elles sont prélevées?

Est-il vrai que le Bloc Québécois prévoit « établir un consensus pour que le gouvernement du Québec conserve les recettes de la TPS et renonce au TCSPS » et, si oui, pourquoi le Bloc Québécois propose-t-il ce « troc » entre Ottawa et Québec, et ce, sans qu'il y ait eu de débat public large sur cette question?

L'Alliance Canadienne reconnaît-elle que sa proposition d'établir un seul taux d'imposition à 17 % est une mesure brisant la justice fiscale qui a pour but de prélever davantage chez les contribuables mieux nantis que chez les contribuables les moins nantis?

Que va faire l'Alliance Canadienne dans le dossier de l'assurance-chômage, acceptera-t-elle de laisser les sommes prélevées sur la paie des employés, tout comme les contributions des employeurs, dans la caisse de l'assurance-chômage et que celles-ci servent aux fins pour lesquelles elles sont prélevées?

Et les autres partis: bof!!!



POUR QUE ÇA CHANGE

Suite à la mobilisation des femmes lors de la Marche mondiale



Forte de la mobilisation de milliers de femmes qui ont manifesté sous sa bannière à travers le Canada et les territoires depuis le mois de mars et particulièrement en octobre 2000;

Forte des quelque 5 millions de signatures récoltées dans le monde en appui à ses deux revendications : élimination de la pauvreté dans le monde et de la violence faite aux femmes;

Le 16 octobre 2000, les femmes du Canada ont fait le procès du gouvernement du Canada pour ses actions et son manque d'action face à la pauvreté et à la violence faite aux femmes.

Un tribunal de femmes juristes a entendu les témoignages de femmes concernant les répercussions des politiques gouvernementales sur leur vie ainsi que la responsabilité de la société dans son ensemble dans la lutte pour l'élimination de la violence faite aux femmes.

Le 17 octobre 2000, les femmes ont aussi exercé des pressions sur les Libéraux au pouvoir et elles ont rencontré les leaders et les critiques des autres partis fédéraux afin de faire avancer les treize demandes et d'entamer les discussions sur le document « Pour que ça change ».

Depuis ce temps, nous attendons toujours des réponses et un engagement pour des changements.

Les principales Revendications canadiennes

Les Femmes du Canada font appel au gouvernement fédéral pour :

- Rétablir le financement en matière de santé et appliquer les règles interdisant la privatisation de notre système de soins de santé, en commençant par l'Alberta.
- Augmenter de 1 % la part du budget global attribué au logement social.
- Utiliser le surplus de la caisse de l'assurance-emploi pour augmenter les prestations, prolonger les périodes de versement et en faciliter l'accès, et pour améliorer les congés de maternité et parentaux.
- Appuyer les femmes qui s'organisent pour atteindre l'équité et la démocratie.
- Financer des consultations auprès des groupes de femmes revendiquant l'égalité, incluant les communautés marginalisées, et ce avant toute réforme législative concernant la sécurité des femmes et les droits à l'égalité, en commençant par la réforme du Code criminel.
- Mettre en oeuvre une réforme d'immigration progressive.
- Contribuer à l'élimination de la pauvreté dans le monde entier.
- Adopter des normes nationales qui garantissent le droit à l'aide sociale à toutes personnes dans le besoin et abolir les programmes d'insertion et de travail obligatoires.
- Reconnaître l'exclusion persistante des femmes handicapées de la vie économique, politique et sociale, et prendre des mesures pour financer et assurer aux femmes handicapées le plein accès à toutes les consultations concernant la condition féminine.
- Établir un système national de subventions fondé sur le besoin - et non le mérite - afin de favoriser l'accès à l'enseignement post-secondaire et réduire la dette des étudiant-e-s.
- Adopter une loi proactive sur l'équité salariale.

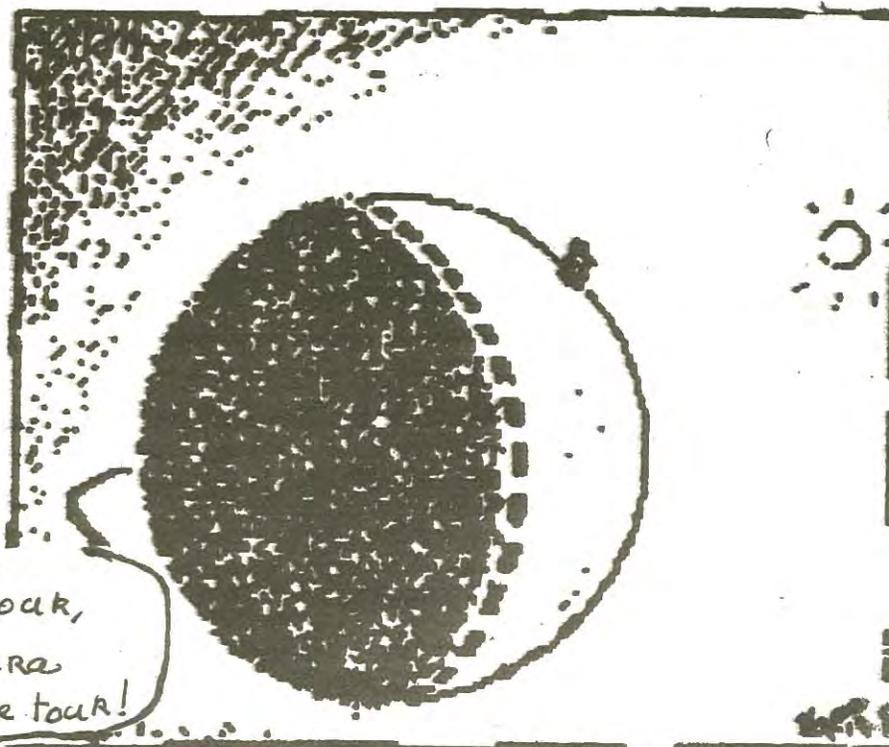
La Marche mondiale des femmes réitère ses exigences d'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes

La Marche mondiale des femmes réaffirme ses divergences fondamentales avec les politiques économiques mises en application par le gouvernement Libéral et concernant des questions aussi fondamentales que la dette, les programmes sociaux et l'utilisation des surplus à l'assurance-emploi.

La Marche mondiale des femmes dénonce l'impact sur les populations et sur les femmes en particulier, des répercussions des politiques gouvernementales et des coupures et rappelle fermement aux dirigeants qu'il n'y aura aucun changement dans la pauvreté et les violences faites aux femmes sans remise en question fondamentale de leurs orientations.

Consultez le site Web canadien : www.canada.marcheofwomen.org

**Mylène Boisvert
Marie Toupin**
Au nom du Comité régional estrien de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000



Source : Concertation Femmes Estrie

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information

TOUS LES MERCREDIS
FORMATION D'INITIATION
À INTERNET

C'EST
GRATUIT!

TOUS LES MARDIS
ACCÈS À INTERNET

Pour réservation : 346-0101



CONCERTATION FEMMES • ESTRIE

187, rue Laurier, bureau 301
Sherbrooke QC
J1H 4Z4

Téléphone : (819) 563-1987
Télécopieur : (819) 563-0204
Courriel : concertaction@yahoo.fr

Une voie, une force, un moyen pour soutenir
la Marche mondiale des femmes en Estrie



La Pauvreté des femmes au Québec

100 000 femmes non syndiquées travaillent au salaire minimum dans les secteurs de la restauration, de l'hébergement et du commerce de détail

Autour de Sherbrooke

À part celle de Sherbrooke, quatre circonscriptions électorales touchent la région de l'Estrie : Richmond-Arthabaska, Compton-Stanstead, Shefford et Brome-Missisquoi. Voici donc un petit portrait de ces circonscriptions et des candidats et candidates qui s'y font une lutte.

Richmond-Arthabaska

Population : 98 830
Superficie : 3 418 km²
Principales municipalités : Asbestos, Bromptonville, Richmond, Victoriaville, Warwick et Windsor
Nombre d'électeurs potentiels : 74 600

La dernière élection générale a été remportée par André Bachand, candidat du Parti progressiste-conservateur. Il l'avait emporté avec une avance d'un peu plus de 2 300 votes sur son plus proche rival, Gaston Leroux du Bloc Québécois. Monsieur Bachand avait alors grandement profité de ce que l'on avait appelé « l'effet Charest », tout comme ses collègues de Shefford et Compton-Stanstead. Mais avec la chute libre de la popularité de son parti, pourrait-il garder son siège de député? D'autant plus qu'un nouveau joueur est maintenant dans la course : Philippe Ardilliez de l'Alliance Canadienne. Cette division du vote dit fédéraliste permettra peut-être au candidat du Bloc Québécois de l'emporter.

Compton-Stanstead

Population : 77 974
Superficie : 3 532 km²
Principales municipalités : Ascot, Ascot Corner, Coaticook, Compton, Deauville, East-Angus, Rock Forest, St-Élie d'Orford et Stanstead
Nombre d'électeurs potentiels : 56 557

En 1997, la lutte dans cette circonscription avait été emportée par le conservateur David Price, ancien maire de Lennoxville. Cette année, monsieur Price se présente à nouveau mais sous la bannière du Parti Libéral. Jouissant d'une forte réputation dans la région et se présentant comme candidat pour un parti qui mène largement les sondages, David Price devrait l'emporter... à moins que les électeurs ne lui pardonnent pas d'avoir trahi son parti. Quoi qu'il en soit, le comté de Compton-Stanstead risque fort de passer du bleu au rouge!

Shefford

Population : 93 311
Superficie : 1 429 km²

Principales municipalités :

Granby, Roxton Pond, Saint-Césaire, Shefford, Valcourt et Waterloo
Nombre d'électeurs potentiels : 65 663

Ce comté avait été remporté par le Parti progressiste-conservateur lors de la dernière élection. Mais là aussi, les conservateurs ont perdu leur siège puisque Diane St-Jacques, l'actuelle députée, a décidé de s'associer au Parti Libéral. En 1997, la lutte avait été très serrée avec le candidat bloquiste, Jean Leoux, Mme St-Jacques l'emportant avec à peine 500 votes de plus que son adversaire. Est-ce que l'arrivée de l'Alliance dans le décor va lui nuire? Ce sont les électeurs qui auront le dernier mot.

Brome-Missisquoi

Population : 84 359
Superficie : 3 013 km²
Principales municipalités : Bedford, Bromont, Cowansville, Lac-Brome, Magog et Omerville
Nombre d'électeurs potentiels : 63 570



Source : SNQ, Abitibi-Témiscamingue

Ce comté est largement dominé par la libéral Denis Paradis, dont le frère est député provincial pour le Parti Libéral du Québec. Il n'y aura probablement pas de lutte très serrée dans ce comté.

Bref, peu importe le résultat du 27 novembre prochain, le visage politique de l'Estrie risque fort de changer. En 1997, quatre députés sur une possibilité de cinq étaient des conservateurs. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'un.

Mais tout, ce remue-ménage et ce jeu de chaise musicale sont inquiétants. Est-ce que tous les partis au Canada sont tellement semblables qu'un député peu changer de parti comme il change de chemise sans bouleverser ses convictions? Si c'est le cas, notre démocratie se porte de plus en plus mal.

Dominique Desautels

LA TABLE RONDE DES
WEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

MACE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

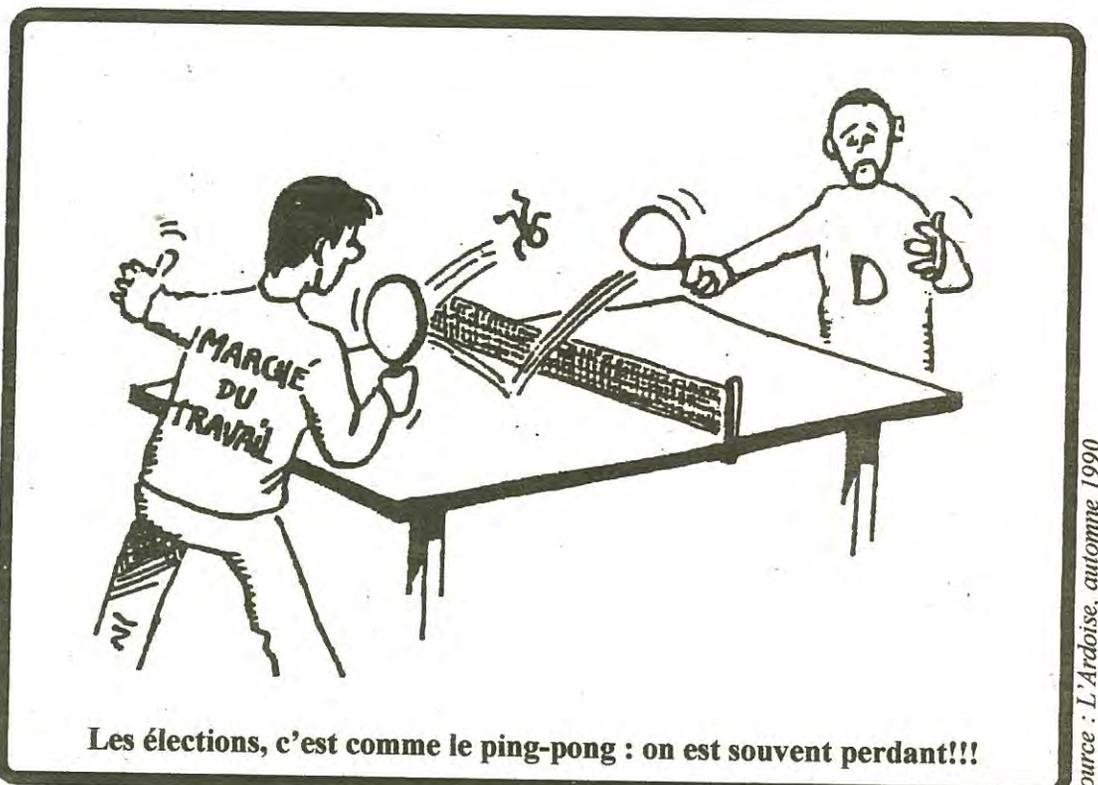
ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811(819)

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



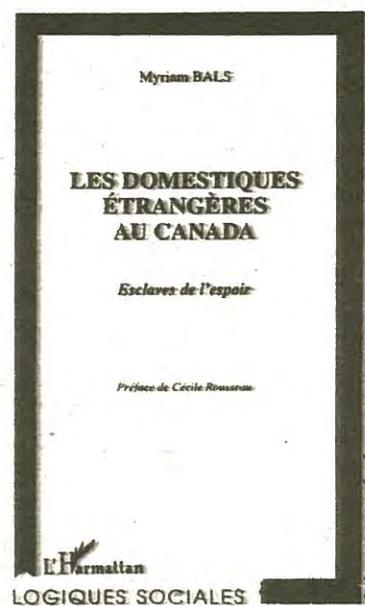
Source : L'Ardoise, automne 1990

L'esclavage d'ici

Les domestiques étrangères au Canada

DEPUIS 1981, plus de 100 000 femmes, majoritairement des Philippines, ont été acceptées au Canada pour travailler comme domestiques résidentes. De domestiques résidentes, il n'en est rien. Myriam Bals dresse le portrait de quelques malheureuses Philippines, Marocaines et Indiennes réduites en esclavage par des familles. Chaque année, le gouvernement du Canada délivre des permis de travail temporaires à des émigrées en vertu du Programme pour les Aides Familiales Résidents. Ces permis sont délivrés selon des conditions draconiennes. L'employé-e doit travailler et habiter comme domestique dans une famille pendant au moins deux ans à temps plein uniquement.

TOUS LES ABUS sont permis. Certaines jeunes femmes, comme Sylvia, ont touché en tout et pour tout 250 \$ pour 18 mois de travail. Jenny et Suzie, des Philippines, ne recevaient que du pain et de l'eau de la part de leur employeur-e. Toutes travaillaient généralement de huit heures du matin à minuit. Myriam Bals décrit un système pervers où tout le monde trouve son bénéfice. Les employeurs-es évitent ainsi de payer une garderie et une femme de ménage, le gouvernement canadien empêche de l'argent pour



Maquette de la couverture

les permis de travail, le gouvernement québécois fait payer des certificats de sélection et les avocats-es qui promettent monts et merveilles soutirent plusieurs milliers de dollars à ces malheureuses.

LE LIVRE DE MYRIAM BALS est un peu austère, faisant souvent penser à un travail de thèse, mais il est bien documenté. Vous l'aurez compris, la richesse de ce livre est plus dans un travail d'étude bien mené que dans un style parfois trop didactique.

Louise Daigle

Source : Ludovic Hirtzmann, Recto Verso, mai-juin 2000, no 285

BALS, Myriam. *Les Domestiques étrangères au Canada, Esclaves de l'espoir*, Montréal et Paris, éd. L'Harmattan, 1999, 239 pages.

Lettre à tous nos candidats et candidates

PARLER DE PAUVRETÉ C'EST BIEN MAIS L'ÉLIMINER C'EST MIEUX

La pauvreté gagne du terrain depuis 25 ans. De 1981 à 1997, la pauvreté chez les enfants a augmenté, passant de 14,9 % à 19,9 %. De plus, on comptait 1,4 million d'enfants pauvres en 1997 au Canada. On constate une augmentation de 1,3 million de ménages pauvres de 1973 à 1997.

À Sherbrooke, les organismes d'aide alimentaire et de services directs voient grossir de façon alarmante le nombre de demandes d'aide.

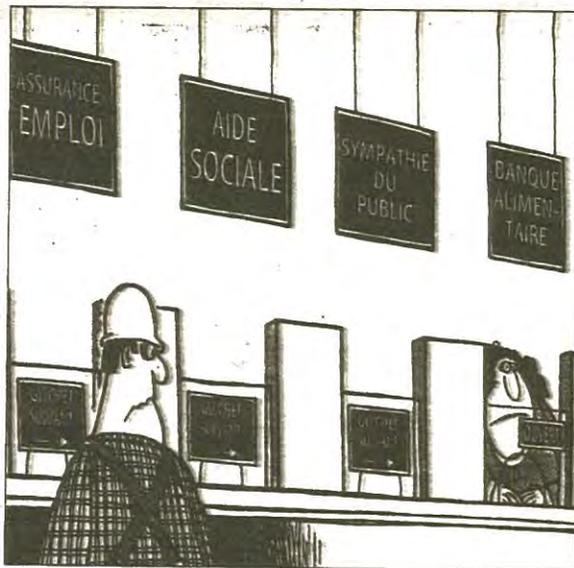
Les membres de la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie aimeraient savoir ce que vous comptez faire pour lutter contre ce fléau. Nous voudrions connaître les projets concrets que vous pensez mettre de l'avant pour combattre la pauvreté. Nous ne parlons pas ici de réductions d'impôt qui ont agrandi l'écart entre les riches et les pauvres (par exemple, un couple à deux revenus gagnant 200 000 \$ aura une économie d'impôt en 2003 de 5 121 \$ tandis que celui gagnant 30 000 \$ économisera 198 \$) mais de projets réels pour éliminer la pauvreté.

Que pensez-vous du montant astronomique que le gouvernement fédéral dépensera pour assurer la sécurité des gouvernants qui seront présents lors du Sommet des Amériques en 2001? Ne serait-il pas mieux investi dans les transferts sociaux, dans l'assurance-emploi et/ou dans une fiscalité plus juste? Cet exemple n'est qu'un parmi tant d'autres du gaspillage de l'argent des contribuables. Ne serait-il pas temps de se donner une société juste et équitable?

Les membres de la Table attendent des réponses concrètes à ces questions.

Line Marcoux

pour les membres de la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie



Rebelles, hiver 1999, n° 44

Un autre aspect de la « financierisation » actuelle, qui a des effets également désastreux pour le bien-être collectif et la démocratie, est la perte de souveraineté des pouvoirs politiques représentatifs, notamment les parlements nationaux, par rapport aux institutions et aux décideurs financiers privés qui sont de plus en plus organisés à l'échelle mondiale.

Riccardo Petrella

S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

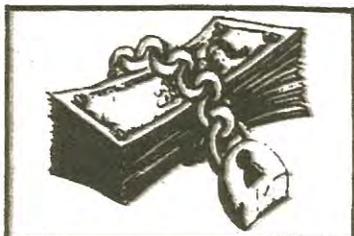
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270